

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 20/04/2021

### COVID-19

## Accélération de la vaccination chez les personnels prioritaires de plus de 55 ans jeudi 22 et vendredi 23 avril 2021

**Conformément aux annonces du Premier ministre, la campagne de vaccination à destination des professions particulièrement exposées au virus se poursuit.**

Ainsi, la campagne de vaccination en Moselle s'accélère avec le lancement d'une deuxième opération de vaccination prioritaire à destination de certains professionnels :

- les professeurs des écoles, collèges et lycées (enseignement général, professionnel et agricole) ;
- les personnes travaillant dans les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) dans l'enseignement général, professionnel et agricole ;
- les professionnels de la petite enfance dont les assistants maternels ;
- les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux, les gendarmes et les surveillants pénitentiaires ;
- les personnels techniques des collectivités territoriales ;
- les agents de surveillance des douanes.

Les personnes exerçant l'une de ces professions et âgées de **plus de 55 ans peuvent se faire vacciner par AstraZeneca** au palais des sports du Saint-Symphorien de Longeville-lès-Metz, spécifiquement ouvert à leur intention **ces jeudi 22 avril et vendredi 23 avril 2021 de 8h à 12h.**

Ils doivent prendre rendez-vous en ligne sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) ou encore sur <https://www.grand-est.ars.sante.fr/lieux-de-vaccination-pour-les-personnels-de-leducation-nationale>

L'accès au centre de vaccination nécessitera la présentation d'une pièce d'identité, de la carte vitale et d'un justificatif professionnel:

- carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment) ;
- déclaration sur l'honneur ;
- bulletin de salaire pour les salariés.

En tenant compte de la présence des variants en Moselle, la Haute autorité de la santé recommande que la vaccination avec le vaccin AstraZeneca reprenne sans délai pour les personnes âgées de 55 ans et plus. **En Moselle 45 000 personnes ont déjà pu bénéficier d'une vaccination par AstraZeneca**, aucun trouble particulier ni développement de forme sévère de la Covid-19 sont a constaté sur ces personnes.

Laurent Touvet, préfet de la Moselle, salue une nouvelle fois la forte mobilisation de la ville de Metz, des médecins, et des infirmiers dans cette lutte contre la covid-19.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -